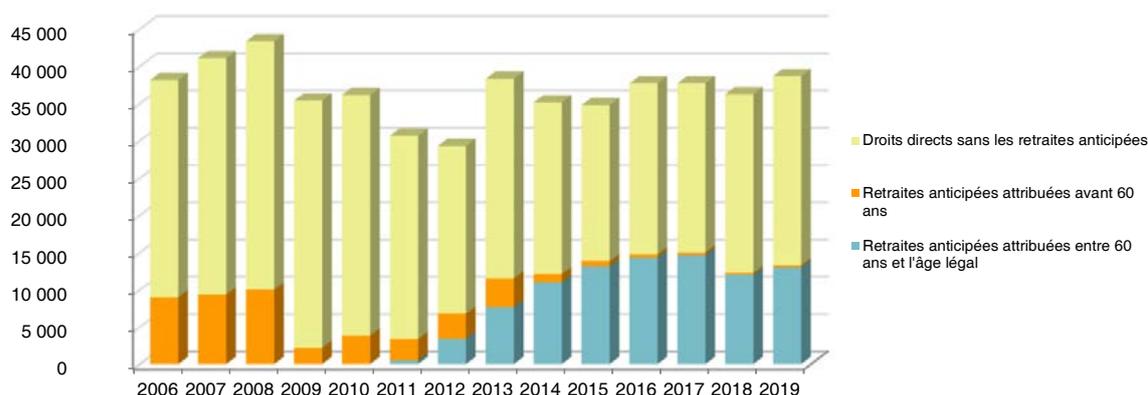




## Retraités résidant en Carsat Pays de la Loire

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	18 784	28 686	47 470
Droits directs (retraites personnelles)	17 234	21 406	38 640
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 550	7 280	8 830
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	1 013	1 414	2 427

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 913	4 991	13 904
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,6 ans	62,3 ans	62,0 ans
Droits dérivés	76,5 ans	73,7 ans	74,2 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Pensions à taux réduit	7,2%	9,8%	8,7%
Retraités bénéficiant d'une surcote	8,7%	9,0%	8,9%
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	27,0%	27,0%	27,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	351 008	462 153	813 161
Retraités percevant un droit direct seul	335 713	336 865	672 578
Retraités percevant un droit dérivé seul	3 226	16 771	19 997
Retraités percevant les deux à la fois	12 069	108 517	120 586
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,0%	2,2%	2,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	108 043	49 575	157 618
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,7 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	823 €	650 €	725 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 163 €	971 €	1 066 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,5%	51,3%	36,0%

<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

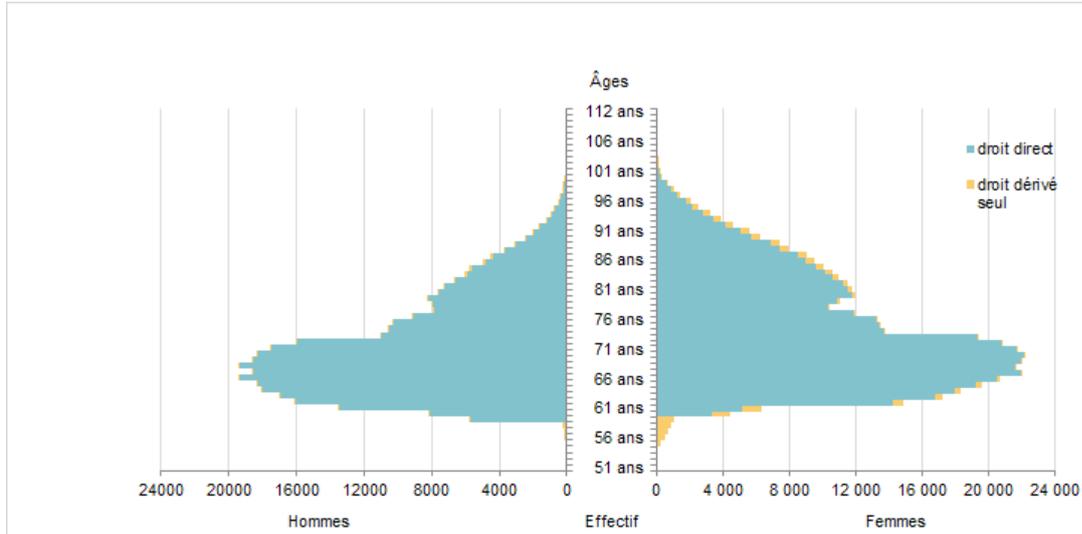
<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

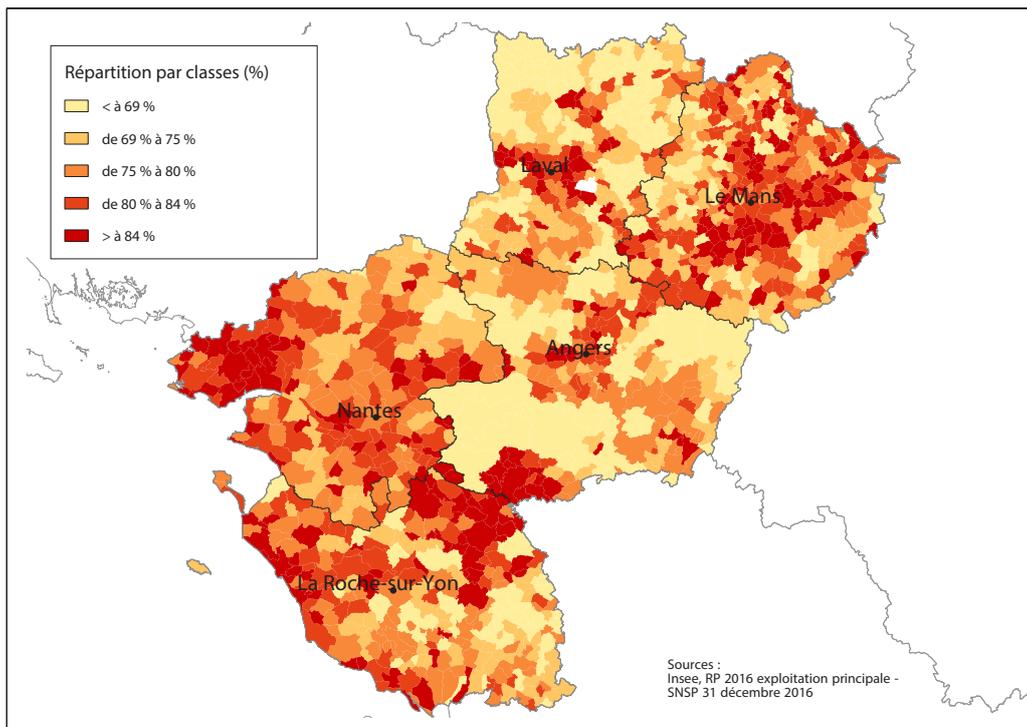
<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

## Pyramide des âges des résidents



## Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Pays de la Loire

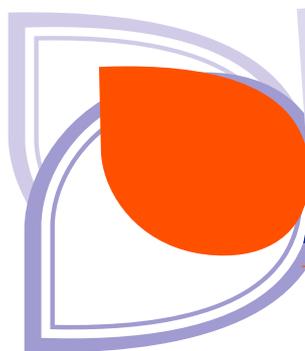


## Prestataires payés par la Carsat Pays de la Loire

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
44 - Loire-Atlantique	108 064	144 572	252 636
49 - Maine-et-Loire	66 556	90 468	157 024
53 - Mayenne	25 957	34 904	60 861
72 - Sarthe	52 275	66 145	118 420
85 - Vendée	60 828	80 803	141 631
<b>Total Carsat Pays de la Loire</b>	<b>313 680</b>	<b>416 892</b>	<b>730 572</b>
<b>Total hors Carsat Pays de la Loire</b>	<b>16 594</b>	<b>20 925</b>	<b>37 519</b>
<b>Ensemble des prestataires</b>	<b>330 274</b>	<b>437 817</b>	<b>768 091</b>

Sources : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants, Insee  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr) et Twitter.

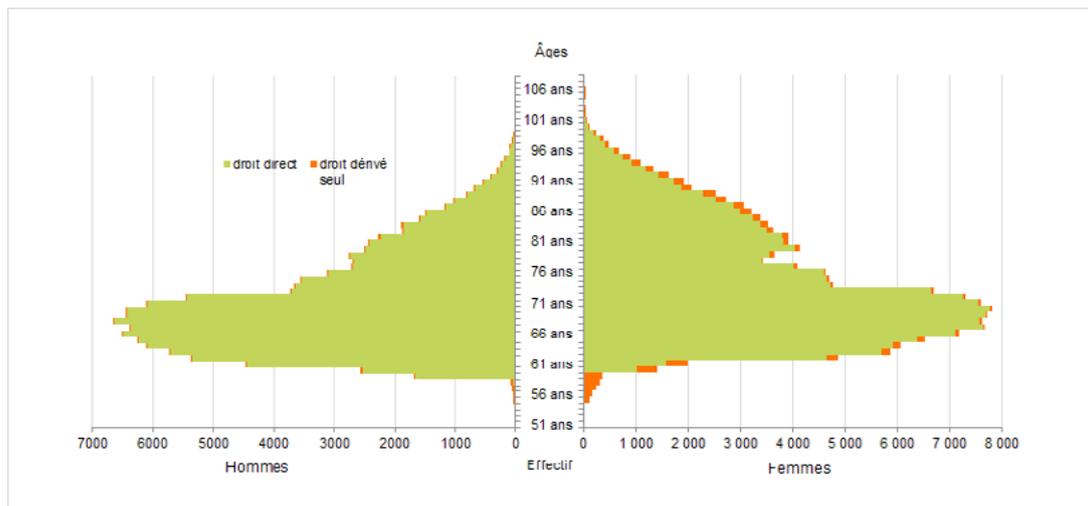


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	6 475	10 119	16 594
Droits directs (retraites personnelles)	6 066	7 692	13 758
Droits dérivés (retraites de réversion)	409	2 427	2 836
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	401	510	911
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 737	1 482	4 219
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,8 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	75,6 ans	73,9 ans	74,2 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	29,2%	28,2%	28,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	118 194	157 783	275 977
Retraités percevant un droit direct seul	114 122	113 362	227 484
Retraités percevant un droit dérivé seul	721	6 310	7 031
Retraités percevant les deux à la fois	3 351	38 111	41 462
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,4%	2,4%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	32 551	13 498	46 049
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,7 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	858 €	657 €	743 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 194 €	1 000 €	1 101 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,6%	50,4%	35,2%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

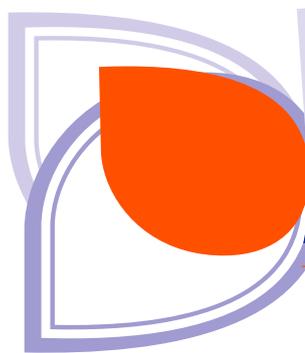
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

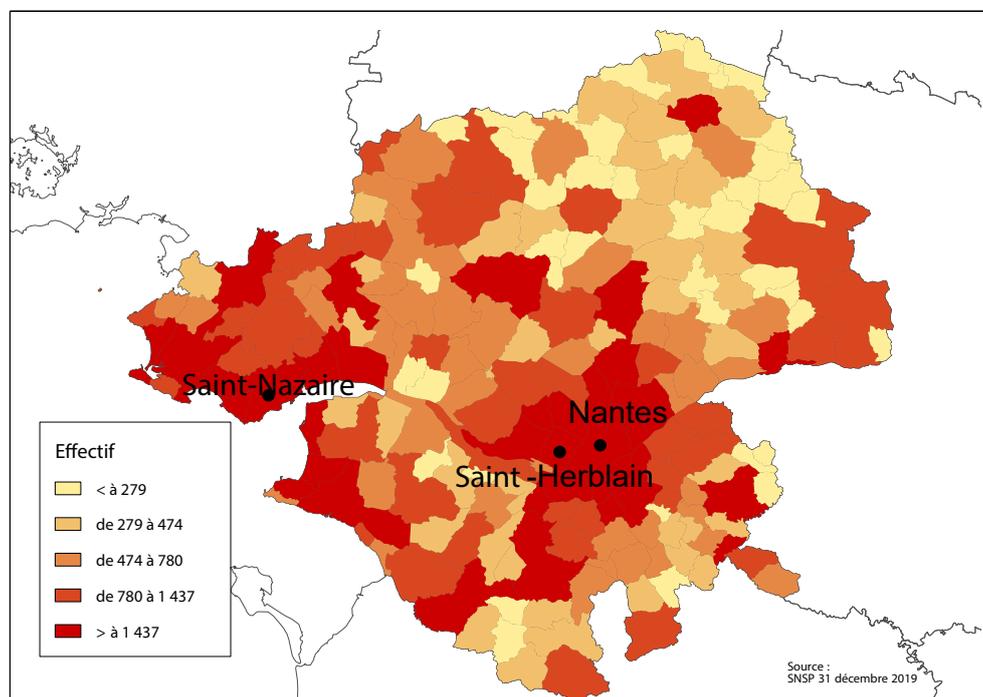
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



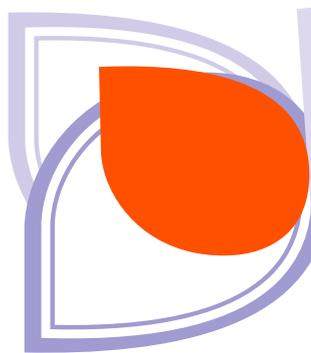
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Nantes</b>			
Nombre total de retraités	17 832	27 872	45 704
Retraités percevant un droit direct seul	17 328	19 993	37 321
Retraités percevant un droit dérivé seul	56	1 043	1 099
Retraités percevant les deux à la fois	448	6 836	7 284
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,6%	4,5%	5,3%
<b>Saint-Nazaire</b>			
Nombre total de retraités	7 240	10 415	17 655
Retraités percevant un droit direct seul	7 041	6 799	13 840
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	485	509
Retraités percevant les deux à la fois	175	3 131	3 306
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,8%	4,0%	3,9%
<b>Saint-Herblain</b>			
Nombre total de retraités	3 772	5 585	9 357
Retraités percevant un droit direct seul	3 659	3 999	7 658
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	189	202
Retraités percevant les deux à la fois	100	1 397	1 497
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,1%	2,7%	2,9%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr) et Twitter.

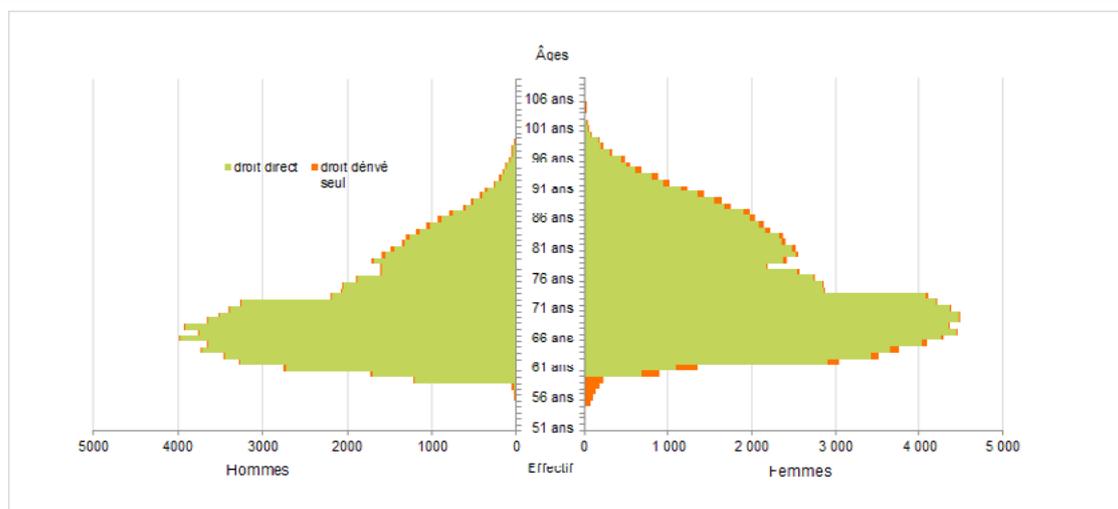


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 803	5 791	9 594
Droits directs (retraites personnelles)	3 432	4 262	7 694
Droits dérivés (retraites de réversion)	371	1 529	1 900
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	192	294	486
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 879	1 011	2 890
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,5 ans	62,3 ans	61,9 ans
Droits dérivés	77,9 ans	73,5 ans	74,4 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	24,7%	24,8%	24,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	71 238	96 587	167 825
Retraités percevant un droit direct seul	67 532	71 402	138 934
Retraités percevant un droit dérivé seul	903	2 998	3 901
Retraités percevant les deux à la fois	2 803	22 187	24 990
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	1,8%	2,3%	2,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	22 207	10 417	32 624
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,9 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	804 €	656 €	719 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 144 €	952 €	1 041 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,5%	51,6%	37,0%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

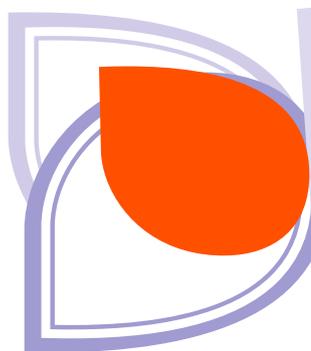
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

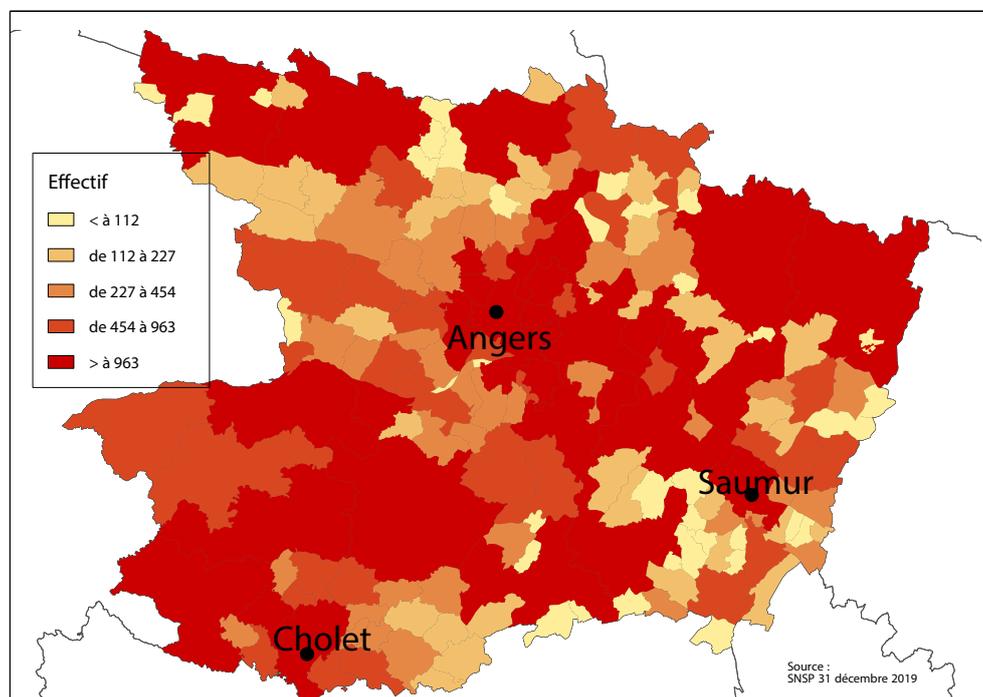
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Angers</b>			
Nombre total de retraités	10 129	16 792	26 921
Retraités percevant un droit direct seul	9 745	11 970	21 715
Retraités percevant un droit dérivé seul	42	498	540
Retraités percevant les deux à la fois	342	4 324	4 666
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,3%	4,1%	4,2%
<b>Cholet</b>			
Nombre total de retraités	5 654	7 645	13 299
Retraités percevant un droit direct seul	5 385	5 303	10 688
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	178	192
Retraités percevant les deux à la fois	255	2 164	2 419
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	0,0%	0,0%	2,1%
<b>Saumur</b>			
Nombre total de retraités	2 718	4 189	6 907
Retraités percevant un droit direct seul	2 573	2 870	5 443
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	180	199
Retraités percevant les deux à la fois	126	1 139	1 265
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,1%	3,8%	3,5%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

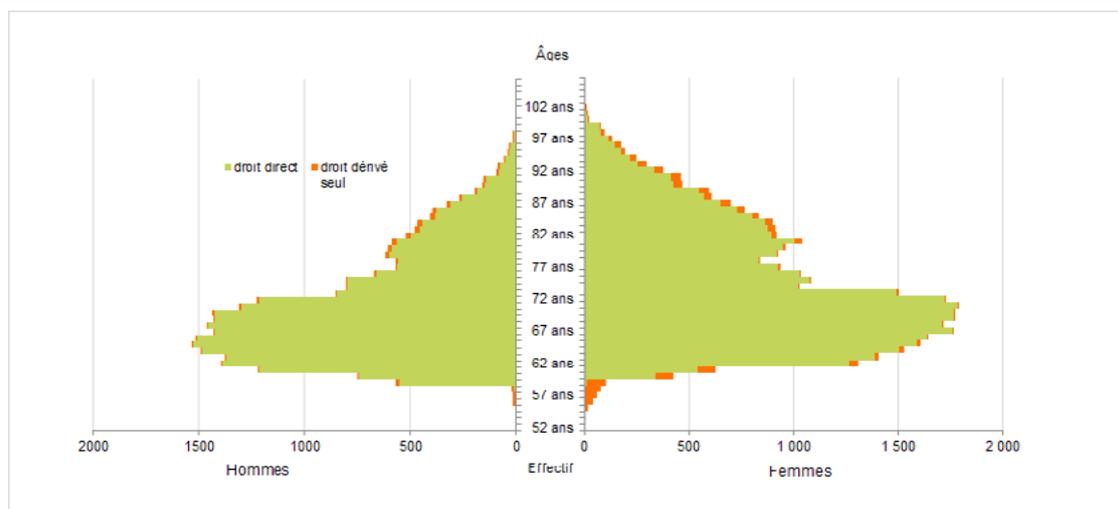


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 579	2 242	3 821
Droits directs (retraites personnelles)	1 408	1 670	3 078
Droits dérivés (retraites de réversion)	171	572	743
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	76	110	186
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	843	565	1 408
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,3 ans	61,9 ans	61,6 ans
Droits dérivés	76,8 ans	73,7 ans	74,4 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	23,9%	29,4%	26,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	28 059	37 540	65 599
Retraités percevant un droit direct seul	26 457	28 083	54 540
Retraités percevant un droit dérivé seul	473	1 305	1 778
Retraités percevant les deux à la fois	1 129	8 152	9 281
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	1,7%	2,1%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 983	5 781	15 764
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,6 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	764 €	618 €	680 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 128 €	954 €	1 035 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,4%	52,9%	38,4%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

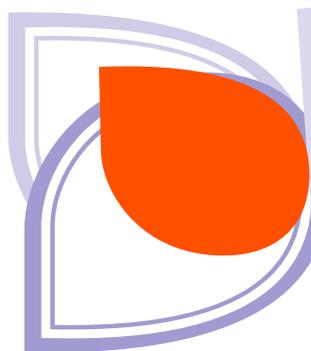
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

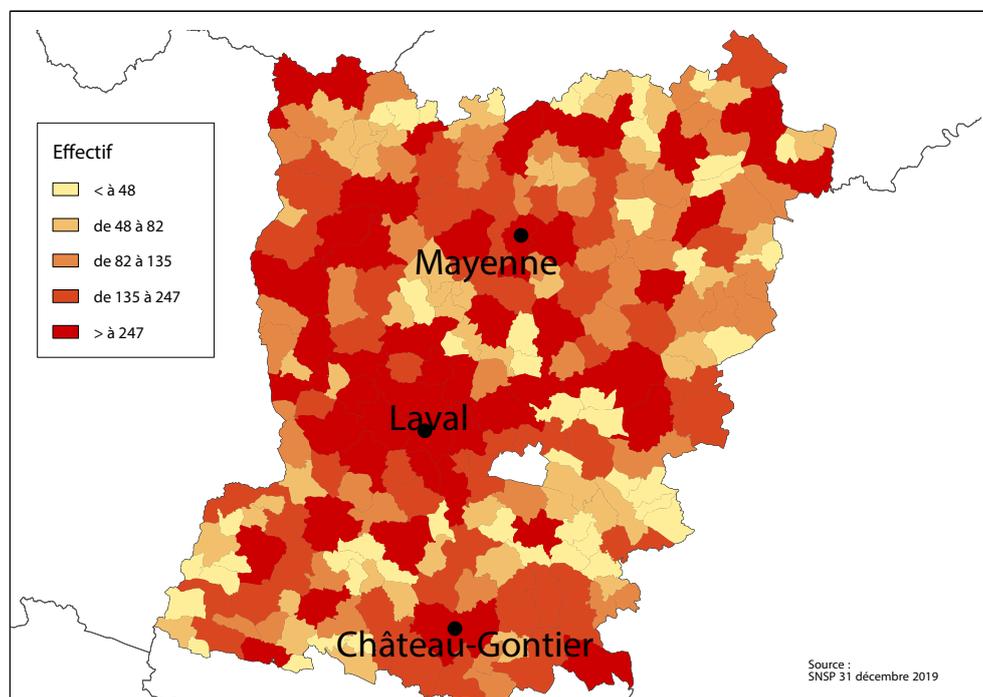
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



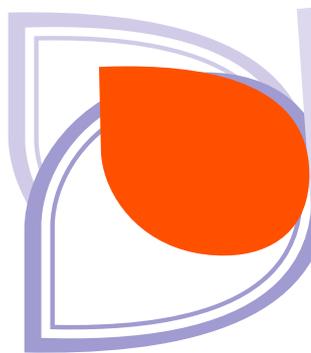
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Laval</b>			
Nombre total de retraités	4 321	6 532	10 853
Retraités percevant un droit direct seul	4 151	4 580	8 731
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	207	220
Retraités percevant les deux à la fois	157	1 745	1 902
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,2%	3,4%	3,3%
<b>Château-Gontier-sur-Mayenne</b>			
Nombre total de retraités	1 871	2 701	4 572
Retraités percevant un droit direct seul	1 758	1 981	3 739
Retraités percevant un droit dérivé seul	30	80	110
Retraités percevant les deux à la fois	83	640	723
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,7%	1,9%	1,8%
<b>Mayenne</b>			
Nombre total de retraités	1 398	1 974	3 372
Retraités percevant un droit direct seul	1 322	1 458	2 780
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	44	58
Retraités percevant les deux à la fois	62	472	534
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,4%	2,4%	2,4%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

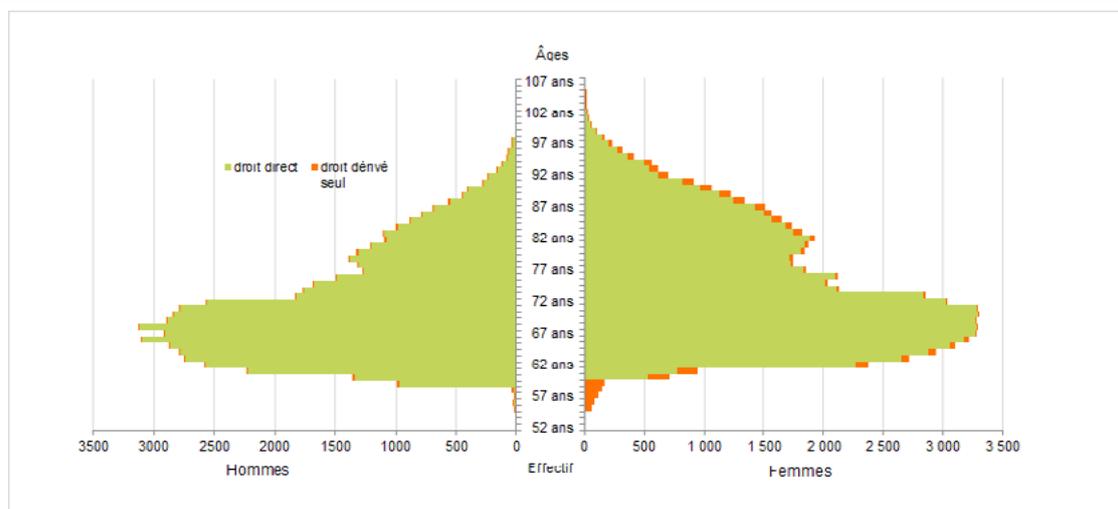


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 014	4 366	7 380
Droits directs (retraites personnelles)	2 779	3 198	5 977
Droits dérivés (retraites de réversion)	235	1 168	1 403
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	190	241	431
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 484	813	2 297
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,5 ans	62,3 ans	61,9 ans
Droits dérivés	76,2 ans	73,8 ans	74,2 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	25,8%	26,5%	26,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	57 166	72 277	129 443
Retraités percevant un droit direct seul	54 745	51 270	106 015
Retraités percevant un droit dérivé seul	413	2 737	3 150
Retraités percevant les deux à la fois	2 008	18 270	20 278
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,1%	2,3%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	18 277	8 727	27 004
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,9 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	831 €	658 €	735 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 156 €	964 €	1 061 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,7%	50,4%	34,8%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

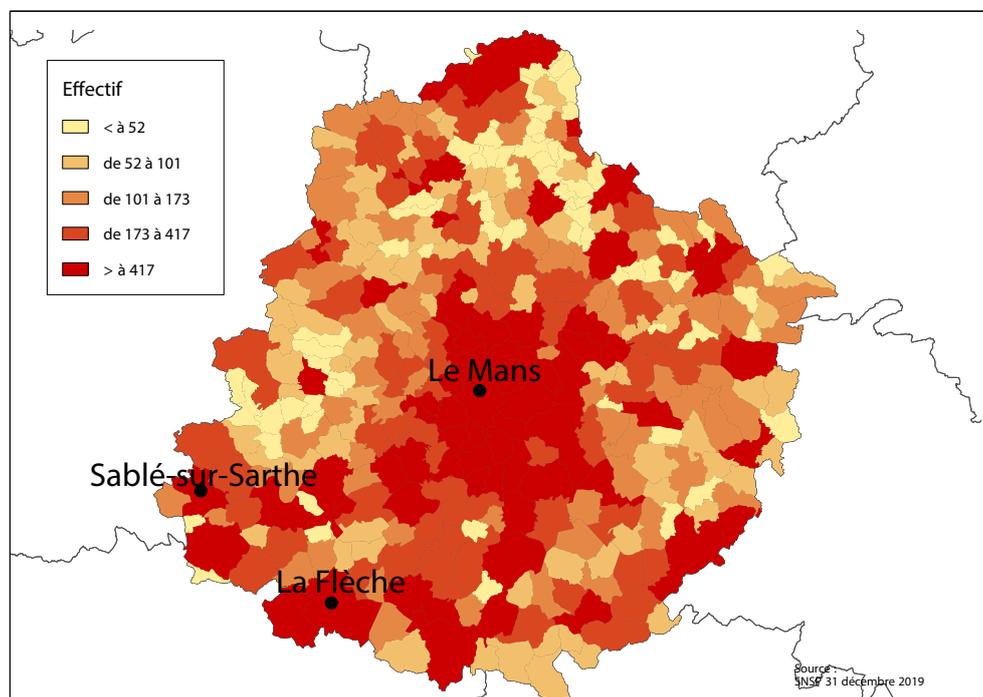
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Mans (Le)</b>			
Nombre total de retraités	12 644	18 862	31 506
Retraités percevant un droit direct seul	12 218	12 918	25 136
Retraités percevant un droit dérivé seul	34	694	728
Retraités percevant les deux à la fois	392	5 250	5 642
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,0%	3,7%	3,8%
<b>Flèche (La)</b>			
Nombre total de retraités	1 659	2 268	3 927
Retraités percevant un droit direct seul	1 570	1 562	3 132
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	100	113
Retraités percevant les deux à la fois	76	606	682
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,2%	2,4%	2,3%
<b>Sablé-sur-Sarthe</b>			
Nombre total de retraités	1 195	1 745	2 940
Retraités percevant un droit direct seul	1 127	1 172	2 299
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	65	74
Retraités percevant les deux à la fois	59	508	567
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,8%	3,0%	2,9%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

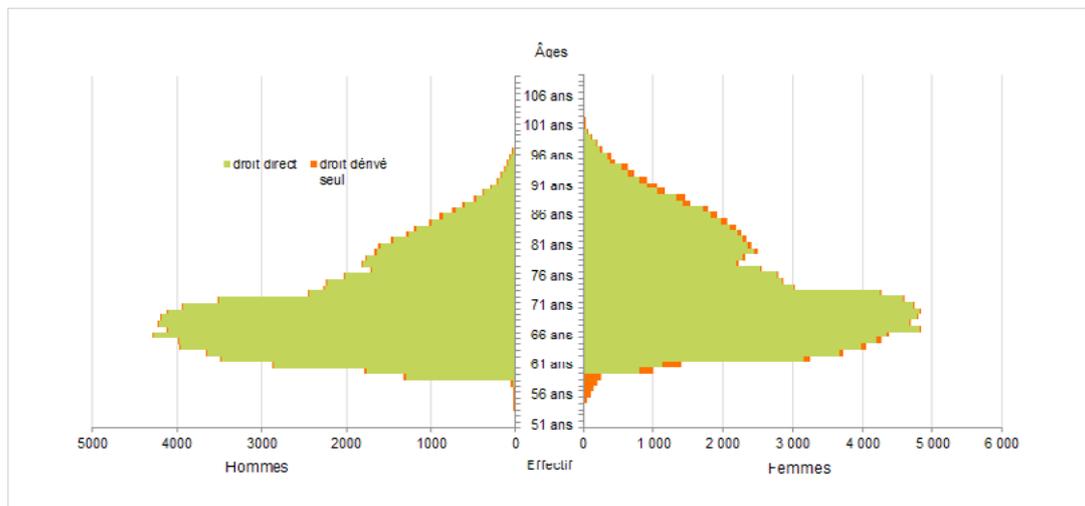


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 913	6 168	10 081
Droits directs (retraites personnelles)	3 549	4 584	8 133
Droits dérivés (retraites de réversion)	364	1 584	1 948
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	154	259	413
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 970	1 120	3 090
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,4 ans	62,2 ans	61,9 ans
Droits dérivés	76,1 ans	73,6 ans	74,0 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	27,5%	26,4%	26,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	76 351	97 966	174 317
Retraités percevant un droit direct seul	72 857	72 748	145 605
Retraités percevant un droit dérivé seul	716	3 421	4 137
Retraités percevant les deux à la fois	2 778	21 797	24 575
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	1,4%	1,9%	1,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	25 025	11 152	36 177
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,3 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	803 €	639 €	711 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 145 €	959 €	1 051 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,4%	52,6%	36,5%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

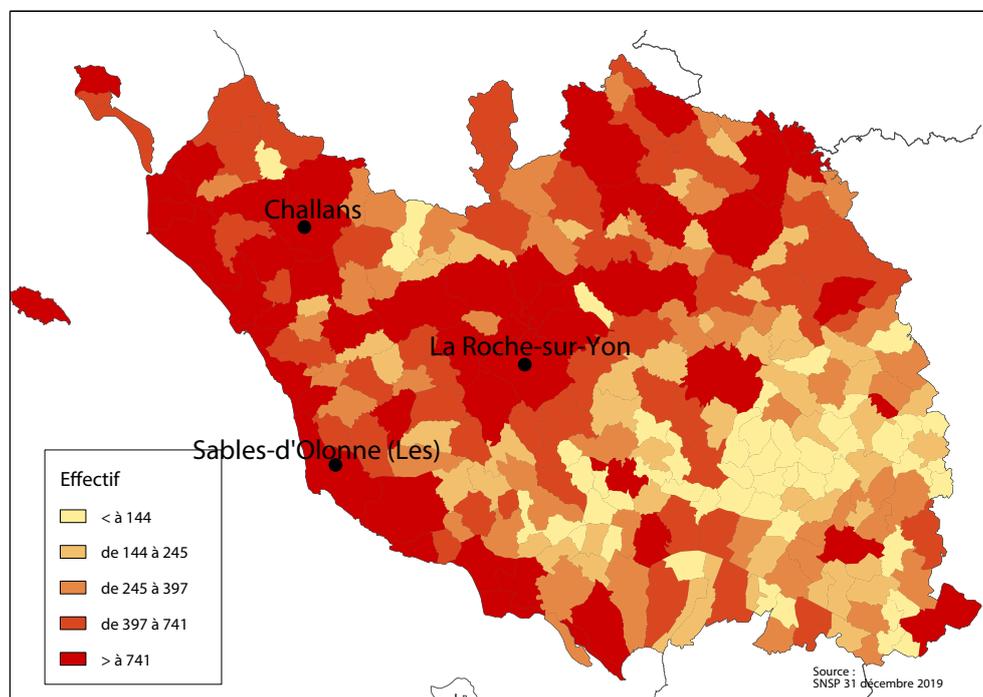
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Sables-d'Olonne (Les)</b>			
Nombre total de retraités	7 407	10 494	17 901
Retraités percevant un droit direct seul	7 166	7 718	14 884
Retraités percevant un droit dérivé seul	27	309	336
Retraités percevant les deux à la fois	214	2 467	2 681
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,4%	1,7%	1,6%
<b>Roche-sur-Yon (La)</b>			
Nombre total de retraités	4 811	6 886	11 697
Retraités percevant un droit direct seul	4 617	4 992	9 609
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	247	265
Retraités percevant les deux à la fois	176	1 647	1 823
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,4%	4,0%	3,7%
<b>Challans</b>			
Nombre total de retraités	2 841	3 792	6 633
Retraités percevant un droit direct seul	2 729	2 760	5 489
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	130	143
Retraités percevant les deux à la fois	99	902	1 001
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,2%	2,4%	1,9%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr) et Twitter.